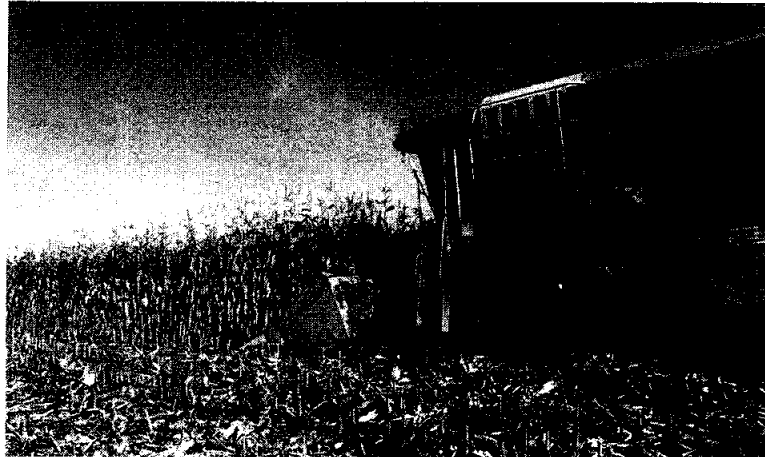


Représenter, anticiper, accompagner et communiquer

Après un an d'existence de Coop de France Rhône-Alpes Auvergne, se tenait mardi 5 décembre à Précieux (Loire) l'assemblée générale de cette structure. La matinée était consacrée à la partie statutaire et l'après-midi à un débat autour du thème « vers une nouvelle stratégie pour l'agriculture entre libéralisme et développement ? ».

Il y a un an naissait la fédération interrégionale de coopératives, Coop de France Rhône-Alpes Auvergne, regroupant ainsi les activités syndicales, de développement et de conseils des deux structures régionales, FRCAA et FRCARA. Jean-Luc Flaugère, le président de la fédération, a pu rappeler mardi dernier que les objectifs de cette structure interrégionale sont « d'anticiper sur les évolutions de l'agriculture et des coopératives, de renforcer les compétences et l'expertise au service des entreprises et des filières coopératives, de participer à la démarche de restructuration des organisations coopératives initiée par Coop de France ».

Dans chaque région ont été construits une section et un conseil d'administration, représenté à parité au conseil d'administration de la fédération interrégionale. L'assemblée générale de chaque section et celle de la fédération se sont tenues au cours de la matinée présentant ainsi les diverses activités et actions. Ainsi, il a été rappelé que l'activité des sections comprend essentiellement des missions collectives qui se traduisent par des actions de représentation et de participation aux projets régionaux agricoles en lien avec les organisations professionnelles agricoles, l'administration et les collectivités. Elles travaillent en concertation avec leurs partenaires régionaux, recherchent des financements et accompagnent des entreprises dans leurs investissements, renforcent les liens entre agriculture, recherche et



Pour Jean-Luc Flaugère, « le contexte actuel conduit à un besoin d'organisation plus grand pour les agriculteurs ».

innovation afin de mieux valoriser les débouchés nationaux, réalisent des actions de management de la qualité, de l'environnement et de la sécurité.

Des actions communes

Des actions ont été réalisées au sein de la fédération interrégionale, en commun entre les deux sections régionales, dans différents domaines : activités fédérales, représentation nationale coordonnée à Coop de France, réflexion sur des sections régionales spécialisées, activités de développement (charte du conseil coopératif, réunions sur le paquet hygiène, le conseil agricole et la

conditionnalité, groupe technique...), activités de conseil et de formation (rencontre des coopératives, formations des administrateurs et des salariés, juridique, prédiagnostic énergétique...). Selon Jean-Luc Flaugère, « la fédération interrégionale doit aussi fédérer et faire adhérer l'ensemble des coopératives pour constituer un tissu solide où les moyens sont rassemblés et partagés. Les responsables de notre fédération ont la conviction qu'il faut faire plus et mieux pour répondre aux attentes des coopératives et de nos partenaires. » Le président de Coop de France Rhône-Alpes Auvergne a également évoqué l'organisation des filières, et plus par-

ticulièrement des marchés. « Si les marchés de niche sont nécessaires, ce ne sera pas l'agriculture du plus grand nombre. » Le contexte actuel conduit « à un besoin d'organisation de plus en plus grand pour les agriculteurs », permettant à la coopération « de retrouver tout son sens ». Cependant, elle doit « re-

mettre en cause ses modes de fonctionnement et ses habitudes ». Jean-Luc Flaugère poursuit : « Nous avons encore des marges d'amélioration à l'intérieur de nos entreprises mais aussi et surtout en inter-coopératives ».

Lucie Grolleau ■

■ Libéralisme ou développement ?

Mardi dernier pour l'assemblée générale, les responsables de Coop de France Rhône-Alpes Auvergne avaient convié l'ensemble des partenaires à assister à une présentation des travaux réalisés par le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture (Moma). Selon les membres de cette structure, les systèmes et les outils de décision actuels ne répondent plus aux enjeux que représente l'agriculture pour l'avenir de l'humanité en termes de satisfaction de besoins alimentaires, de lutte contre la pauvreté, d'indépendance et de souveraineté des États. Les principes fondateurs du Moma sont : informer le plus grand nombre sur l'importance stratégique de l'agri-

culture, être une force de proposition pour organiser une gouvernance mondiale de l'agriculture, construire les instruments d'une nouvelle régulation internationale de l'agriculture. Ainsi, il a été présenté comment le Moma est actuellement en train de construire un véritable outil de décision pour l'agriculture de demain, intégrant l'ensemble des spécificités de l'agriculture et des variables fondamentales qui lui sont associées (environnementale, sociale, énergétique...). Ce modèle devrait permettre de mieux cerner les choix stratégiques en prenant en compte les spécificités régionales et d'aboutir à une régulation mondiale des échanges agricoles.

L.G. ■